



ABONNEMENT PANIERS DE LEGUMES 2018-19

Dans le monde, un paysan est contraint d'arrêter de travailler toutes les trois minutes. Nous voulons réagir en soutenant les producteurs locaux et garantir aux abonnés une alimentation saine et locale.

Chaque semaine « *Au cœur des légumes lorrains* », regroupement de nos producteurs du Sud de la Belgique, propose un panier contenant au moins 6 variétés différentes de légumes pour le grand panier, 4 variétés pour le petit panier, de saison, locaux (en cas conditions météorologiques défavorables il peut être fait appel à une centrale d'achat bio), cultivés de manière saine, sans pesticides, ni intrants chimiques, ni OGM, + 1 sac de pommes de terre par mois.

La culture d'une grande variété de légumes a été décidée collectivement par les producteurs (quantité et prix). Par exemple en été : salades, courgettes, poivrons, tomates, haricots verts, pois mangetout, bottes de légumes primeurs... ; en automne : scaroles, panais, courges, céleri branches, bettes, choux ..., en hiver : carottes, choucroute, chicons, betteraves rouges, potimarrons, ...

Si les productions du groupement des producteurs venaient à faire défaut, exceptionnellement, il ne sera pas forcément procédé dans la même semaine à leur remplacement par des produits extérieurs. Les manques seront compensés au cours des semaines suivantes.

→ Les producteurs s'engagent à fournir pour 624 € de légumes pour 52 grands paniers et 390 € pour 52 petits paniers sur l'ensemble de la saison.

→ Les uns sont certifiés "Agriculture Biologique" et les autres se sont aussi engagés à ne pas utiliser d'intrants chimiques ni d'O.G.M. dans le cadre de leur production.

→ Tous s'engagent à fournir des légumes à maturité.



ABONNEMENT À 52 PANIERS DE LÉGUMES LIVRÉS CHAQUE SEMAINE

S'abonner c'est s'engager à acheter des paniers, toutes les semaines, pendant une année soit 52 paniers, tout en soutenant les maraichers qui, de leur côté, s'engagent à respecter leur contrat de production.

→ **Le panier standard** : au prix de 18 €:

panier familial avec 6 légumes différents et 1 sac de pommes de terre par mois.

→ **Le petit panier** : au prix de 13 € : 4 légumes différents et 1 sac de pommes de terre par mois : 60% de légumes par rapport au panier standard et 50% de pommes de terre.

Modalités de paiement :

Le GASPL met en place un paiement sur 12 mois, à compter de mars 2018.

Panier standard : à 18 € x 52 paniers = 936 €

Petit panier : à 13 € x 52 paniers = 676 €

Nous déduisons de ces sommes le montant des paniers déjà distribués au moment de la signature du contrat, en cas d'abonnement tardif et recalculerons vos mensualités.

Les chèques sont à remettre lors de la signature du contrat, du montant de la mensualité choisie, à l'ordre du Gaspl, signés et datés du jour, au dos desquels seront indiqués les mois d'encaissement, à partir de mars 2018. (La durée de validité des chèques n'a pas été modifiée par le parlement, elle est d'un an 8 jours)

Si une raison majeure (telle que maladie, déménagement...) nécessite **la rupture d'un abonnement**, l'abonné essaye de trouver un remplaçant et paie le montant des légumes reçus jusqu'à son désistement qui prend effet à la fin du mois suivant le désistement.



ENGAGEMENTS DU CONSOM'ACTEUR ABONNÉ

- Chaque abonné s'engage à venir chercher ses légumes le **jeudi de chaque semaine** :
 - **entre 17 h et 19 h**, 2 route de Cutry à Cons la Grandville.
 - **entre 17h30 et 18h30** foyer R.Bouillon à Villerupt.
- L'abonné s'engage à venir **avec un contenant** pour emporter ses légumes, ainsi qu'à **rapporter les sachets en papier** qui serviront à emballer d'autres légumes.
- Si l'abonné est dans l'impossibilité de récupérer son panier aux horaires indiqués, **il peut demander à quelqu'un d'autre de venir le chercher.**
- L'abonné dans l'impossibilité de récupérer son panier aux horaires indiqués, devra **prévenir** le GASPL soit à la distribution précédente, soit au **06 48 83 97 77**.

Pour les abonnés de Cons qui auront prévenu de la date et de l'heure de leur passage, un carton à leur nom sera placé en évidence dans le local, ou dans une caisse hermétique à l'extérieur (dans le cas d'un passage tardif). **Laisser le carton et prendre les légumes.**

ENGAGEMENTS DU GASPL

Le GASPL s'engage à :

- S'assurer chaque semaine de l'acheminement des paniers par les producteurs à Cons la Grandville,
- Organiser l'enlèvement des paniers par les abonnés à Cons et à Villerupt,
- Faire le lien entre les producteurs et les abonnés du GASPL :
 - remarques, propositions, doléances...
 - recettes, explications...
- Organiser l'encaissement des paniers auprès des consommateurs,
- Payer les factures aux producteurs dans les meilleurs délais après réception.

Le GASPL fera le bilan de cette 1^{ère} année à 52 paniers à son issue.



Pour un début au 22/02/18

« LE PRIX JUSTE POUR LE CONSOM'ACTEUR ! »

CONTRAT D'ABONNEMENT AUX PANIERS de LÉGUMES 2018-19

Mr, Mme (si couple avec deux noms différents, merci de nous l'indiquer) :

NOM (en capitales) :

PRENOM :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone fixe : Mobile :

Courriel* :

* merci d'écrire très lisiblement

JE M'ENGAGE :

- à venir chercher un panier de légumes chaque jeudi entre 17h et 19h, ou entre 17h30 et 18h30 à Villerupt
- chaque semaine à partir du 22/02/2018, pour un an, soit 52 paniers
- à en effectuer le paiement mensuellement à compter de mars 2018

Panier standard : à 18 € x 52 paniers = 936 € soit 12 mensualités de 78 €

En soutien au Gaspl à 19 € x 52 paniers = 988 € soit (11 X 82 €) + 86 €

Petit panier : à 13 € x 52 paniers = 676 € soit (11 X 56 €) + 60 €

PAIEMENT :

À la signature de ce contrat d'abonnement, je remets ... **chèques de** à l'ordre du Gaspl, signés et datés du jour, au dos desquels j'indique le mois d'encaissement (**à partir de février 2018**).

Date, signature :

Date, nom et signature d'un administrateur :

Cette feuille d'engagement tient compte du contrat complet abonnement paniers 2018-19 (soit 4 pages au total) communiqué par mail, et consultable à chaque distribution.

GROUPE D'ACHAT SOLIDAIRE DES PAYS LORRAINS
2, Route de Cutry - 54870 CONS-LA-GRANDVILLE
06.48.83.97.77 - 03.54.42.95.40 - contact@gaspl.eu